

## « La Méditerranée, un enjeu stratégique »

Animatrice : *Sophie Gherardi*, Le Monde.

Avec : *Michel Barnier*, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, ancien Commissaire européen – *François Heisbourg*, Président International Institute for Strategic Studies – *Gilles Kepel*, Politologue – *Olivier Pastré*, Economiste, Président de IM Bank – *Alvaro Vasconcelos*, Président de l'Institut d'études de sécurité de l'UE.

### ***Introduction : la construction de l'Union européenne, une épopée riche en enseignements***

Alain Lamassoure a ouvert le débat en évoquant les difficultés et progrès de cinquante ans de construction européenne et les enseignements que l'on peut en retirer pour l'Union pour la Méditerranée. Il présentera également en quelques mots les innovations majeures apportées par le traité de Lisbonne.

L'importance de la construction de l'Union européenne a souvent été mal perçue, car généralement présentée et expliquée par l'utilisation de notions classiques, incapables de rendre toute la substance et la spécificité d'un projet extraordinairement novateur.

Le processus de construction européenne est une aventure longue, frustrante et complexe, car elle ne bénéficie pas de la synergie qu'apporte l'existence d'un ennemi commun, pays voisin ou colonisateur. De plus, notre volonté de conserver un processus décisionnel extrêmement démocratique, par une adoption à la double unanimité pour les décisions les plus importantes, a logiquement perdu en flexibilité et rapidité de par les élargissements successivement effectués.

On peut tirer trois enseignements principaux de cette expérience originale, utiles à la mise en place d'autres projets de rassemblement.

En premier lieu, la vertu pacificatrice du projet. Il serait certes absurde de dire que ce projet fut le seul obstacle à la résurgence de conflits entre les européens. Mais on ne peut dénier son importance extrême dans l'accomplissement de la paix et la profondeur de la réconciliation effectuée entre les peuples. N'est-il pas extraordinaire qu'en quelques générations à peine, le voisin outre-rhin passe mutuellement du statut d'ennemi héréditaire à celui de « *peuple le plus proche* » ?

Comment a-t-on réussi un tel exploit ? En procédant en opposition complète avec les préconisations des sociologues, philosophes, historiens et religieux. Eux préconisaient de consolider ce qui dans le passé nous unissait. Or notre passé commun France et Allemagne n'était que conflits et division. Nous avons donc dirigé tous nos efforts pour que tout dans l'avenir nous rassemble. Une règle non écrite dans les traités, mais vitale pour la réussite européenne, a été que du jour au lendemain on ne parlait plus entre nous du passé, on le laissait aux hommes de

sciences. Ce qui rassemble c'est le projet, comme le dit Saint Exupéry dans « la Citadelle » : « *force les de bâtir ensemble une tour et tu en feras des frères, si tu veux qu'ils se haïssent jette leur du gras.* »

En deuxième lieu, du bon usage de l'aide extérieure. Quoique l'on ait tendance à l'oublier, l'aide américaine a joué un rôle important au lendemain de la deuxième Guerre mondiale dans la reconstruction économique de l'Europe. La gestion commune des concours apportés a permis l'émergence des politiques de préférences communautaires, puis européennes, c'est-à-dire la volonté de chaque État de s'ouvrir aux pays voisins « avant » de s'ouvrir au reste du monde. « Plus un pays est proche de moi, plus je dois m'ouvrir à lui » : ce principe faussement banal constitue la clé d'un rassemblement.

En troisième lieu, utiliser des procédures de décision qui rassemblent, et non celles qui divisent. Ainsi, une procédure de vote à la majorité va diviser, car elle risque de stigmatiser les divergences, un pays devant appliquer une décision qu'il n'aurait pas voulue. A l'inverse, la procédure associant des députés de l'ensemble des pays permet de diluer les oppositions et les excès d'amour-propre national.

Voilà quelques enseignements utiles de l'histoire de la Construction européenne : se réunir autour d'un projet, se servir intelligemment des aides extérieures, favoriser les procédures qui rassemblent et pas celles qui encouragent les controverses.

Le dernier point abordé dans cette première partie sera relative au traité de Lisbonne : ce traité va apporter des changements fondamentaux dans le fonctionnement de l'Europe dès l'année prochaine s'il arrive au bout de la procédure d'adoption : premièrement, la présidence sera assurée par un triumvirat. L'Histoire nous montre que les triumvirats n'ont pas fonctionné de manière pérenne dans la Méditerranée, mais il s'agit d'un premier pas vers de nouvelles institutions.

Deuxièmement, et surtout, ce traité instaure un véritable pouvoir au profit des citoyens, par trois biais. D'une part par l'adoption d'une Charte des droits fondamentaux, qui devrait être envisagée également pour l'Union pour la Méditerranée. D'autre part par le renforcement du pouvoir du Parlement européen, qui deviendra un véritable pouvoir législatif investi d'une authentique légitimité de la représentation de 500 millions de citoyens, promouvant la réconciliation au-delà des frontières. Enfin par l'instauration d'un droit de pétition accordé aux citoyens européens, permettant de provoquer par la réunion d'un million de signatures une réaction ou un changement d'orientation de la Commission européenne sur une question donnée.

L'Union pour la Méditerranée doit réussir mieux encore que l'Union européenne, et l'Union européenne saura réussir sa traversée du XXIème siècle grâce à ses citoyens.

## ***La coopération et le développement économique, piliers d'une coopération globale régionale***

L'espace méditerranéen a longtemps été l'objet des convoitises européennes. Aujourd'hui encore la Méditerranée reste un enjeu stratégique pour l'Europe et sa sécurité. La conférence de Barcelone de 1995, devenue l'Union pour la Méditerranée, marque le début d'une coopération pour un espace de paix et de sécurité.

Monsieur Pastré suit les rapprochements depuis 20 ans, mais fustige l'accumulation des erreurs et des stéréotypes. Ainsi, les pays du Sud de la Méditerranée n'ont pas besoin d'argent, car ils disposent de ressources considérables, mais plutôt de partenariats, de projets, de transferts de technologie... Bref, il faut sortir des reliquats conceptuels de la période colonialiste et agir, de chaque côté, afin d'instaurer une véritable coopération sur un pied d'égalité. Autrement l'Europe verrait son influence absorbée par celle de la Chine et des États-Unis, et les pays de la rive sud perdraient un potentiel de développement important.

Le processus de Barcelone a été un échec. Ce processus était trop politique et trop large. Pour y remédier, un développement des échanges économiques préalable est indispensable. Il faut créer des institutions légères, des institutions dans les secteurs où des progrès restent à faire. On peut distinguer 4 chantiers prioritaires : l'agriculture, l'énergie, la formation professionnelle et les technologies de l'information. Et enfin, il faut créer une Banque de la Méditerranée pour régler les problèmes financiers.

L'économie est un vecteur efficace et la micro-économie encore plus et c'est par là que l'on y arrivera.

Pour François Heisbourg, le clivage Nord/Sud en méditerranée n'est pas le seul en son genre dans le monde. Il n'est pas d'une nature différente de celui qui existe autour de Mer des Caraïbes ou de la Mer de Chine.

Une des singularités de cette région consiste en l'accumulation des conflits stratégiques, des tensions stratégiques. Si l'on regarde sur les mille dernières années, on a de formidables tensions entre l'islam et la chrétienté. Cette longue histoire de divergences explique en grande partie la décorrélation de cette persistance des conflits, avec une éventuelle problématique de répartition des ressources.

Cela est particulièrement vrai pour beaucoup des conflits entre pays de la rive Sud, dont la virulence et la quantité en font le véritable obstacle à une coopération des pays de la Méditerranée.

L'Union pour la Méditerranée doit se focaliser sur les aspects humains, économiques et ne pas rentrer tout de suite dans l'aspect sécuritaire. qui risquerait seulement de briser un élan de coopération en stigmatisant les peurs et les conflits. Les nécessités sécuritaires seront réglées de manière ad hoc, et ne seront abordées dans une perspective globale que beaucoup plus tard (il aura fallu trente ans à l'Union européenne pour en arriver à ce stade de coopération).

Pour Gilles Kepel, il est important de penser le processus qui est en train de se créer dans une perspective économique et sociale. Il faut arriver à créer un espace de prospérité, condition nécessaire pour que les dimensions politique, stratégique et sécuritaire puissent être traitées.

Ce processus nommé au départ l'Union méditerranéenne, désormais l'Union pour la Méditerranée, doit aller plus loin et créer un vaste espace économique.

Si ses bases sont mieux assurées que celles du processus de Barcelone, lui manque encore une vision stratégique qui la dirige. Pour Gilles Kepel, cet objectif devrait être de redonner à la Méditerranée son « sens sémantique », un trait d'union entre les pays, également un lieu nécessaire pour la résolution des conflits. C'est la seule manière pour nous de pouvoir peser dans l'espace mondialisé entre l'enclume américaine et le marteau asiatique.

Si l'on arrive à créer sur la rive Sud de la méditerranée un espace économiquement viable, lié à l'Europe, bénéficiant d'investissements, les questions d'immigrations non contrôlées, de la violence, de la misère et du terrorisme se poseront très différemment. Ainsi, par un cercle vertueux, les entreprises, moteur essentiel de développement, verront leurs craintes peu à peu apaisées et pourront investir massivement.

On retiendra donc ici l'idée d'élargissement de la focale, pour prendre du recul face aux symboles de la Méditerranée.

### ***La nécessité d'une impulsion et d'une présence forte du politique dans la construction***

Pour M. Alvaro Vasconcelos, l'ambition doit plutôt s'orienter vers un élargissement de cette zone de paix qu'est l'Union Européenne vers le Sud. C'est ce que l'on a essayé de faire avec le processus de Barcelone et ce que l'Union pour la Méditerranée entend réaliser ; élargir et amener par l'intégration la paix et la démocratie. Il identifie pour cela plusieurs problèmes dans notre vision actuelle qu'il convient de régler.

En premier lieu, pose problème l'approche généralement constatée parmi les décideurs, considérant que le clivage majeur se situe dans l'axe Nord/Sud. Cette vision entérine l'islamisme politique du Sud comme la menace principale. M. Vasconcelos fustige cette vision qui échoue à dissocier les convictions religieuses à la conduite proprement politique des pays, conduisant à les considérer comme intrinsèquement différents alors même qu'ils disposent d'institutions semblables aux nôtres.

Un autre point développé par M. Vasconcelos est qu'il faut donner la priorité au politique. Il critique le raisonnement présenté auparavant selon lequel le développement économique suffirait à apaiser les tensions et faire naître des démocraties. Plusieurs auditeurs ont soutenu et illustré cette critique, par exemple en signalant que la signature en 1955 d'un traité de marché commun

intra-arabe n'a eu aucune influence, les relations économiques et politiques n'ayant dans les faits aucunement évolué.

Un autre auditeur, en tant qu'investisseur, a exprimé ses craintes quant à l'inefficacité possible de l'Union pour la Méditerranée, qui reprend pour lui le chemin des erreurs du processus de Barcelone. Il soutient ainsi l'appel lancé par M. Vasconcelos, pour donner un rôle plus actif aux politiques publiques afin qu'elles s'inscrivent dans l'action des autres acteurs publics et privés.

Beaucoup de ces pays affichent en effet leur volonté de réformer, au delà des convictions religieuses, et ce en harmonie avec les forces actives privées notamment la société civile. M. Vasconcelos demande à ce que les pays de la rive nord de la Méditerranée « récompensent » ces pays en les soutenant par divers moyens, afin de lancer par l'émulation entre les pays un cercle vertueux de réformes, ce qu'il appelle le principe de la « conditionnalité politique », et cite le cas des accords entre le Maroc et la France en illustration.

Cependant, pour M. Kepel, le politique n'est pas tout, il doit certes accompagner le changement mais ne peut en constituer le premier moteur. Il est important de faire en sorte que des espaces de dialogues et de contacts se maintiennent en son absence et hors lui. De même, l'Université, les échanges universitaires et la formation sont des éléments absolument cruciaux pour un tel projet qui s'adresse à la population et aux élites de demain.

M. Heisbourg soutient le fait que le processus de l'Union pour la Méditerranée doit comporter une dimension politique. Cependant il ne cautionne pas l'idée du « tout politique » vers laquelle il considère tendre la thèse défendue par M. Vasconcelos. Il est utile de regarder comment d'autres ont réussi et pour cela, il prend l'exemple de l'ASEAN, qui a su développer un mélange de discussions politiques, sociales et économiques.

Le troisième point soulevé par M. Vasconcelos concerne la question de l'immigration. Il regrette et dénonce l'attitude générale visant le blocage de l'immigration, attitude qu'il juge aussi négative qu'inappropriée, alors que les immigrés, au-delà de la force démographique qu'ils représentent face à la faible croissance des pays d'accueil, constituent de véritables communautés dans les pays d'accueil. Il lui apparaît donc absolument fondamental d'inverser les mentalités actuelles, pour au contraire viser à faire de ces communautés un lien entre le Nord et le Sud.

A ce propos, Gilles Kepel propose un éclairage sur cette mentalité générale, qui provient selon lui d'une peur (in)consciente d'une « invasion islamique » ressentie par les citoyens des pays du Nord. Peur paradoxale quand l'immigration ne fait que traduire l'attraction qu'exercent les pays du Nord, la volonté d'intégration de la Turquie en constituant une très bonne illustration.

Enfin il est primordial de comprendre les enjeux sécuritaires. Enjeux sécuritaires et conflits existent et ces questions seront toujours présentes dans l'Union pour la Méditerranée.

En guise de conclusion de ce débat, nous évoquerons la question du nucléaire civil et l'initiative du Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui a consisté à reprendre le contact avec la Lybie et à proposer la construction de centrales nucléaires civiles. Cette question est importante, car elle met en relief les questions et enjeux évoqués ci-dessus, notamment dans le rôle que doit adopter l'Union européenne dans l'apaisement des conflits, et son influence dans la région.

Les récentes ambitions nucléaires de l'Iran mettent en exergue le problème : l'ensemble des pays reconnaissent à l'unanimité le danger que représente la violation par l'Iran des règles du Traité de Non Prolifération. Il est donc logique que des mesures et pressions soient engagées à son encontre.

Cependant, même les pays respectant le Traité subissent, depuis trente ans, les réticences des pays développés à fournir des technologies nucléaires. Cette discrimination est pour François Heisbourg aussi néfaste pour les relations qu'injustifiée, et considère ainsi l'action de Nicolas Sarkozy comme une grande avancée, un acte politique et stratégique fort et sérieux, qui va provoquer un changement de ligne.